



## BETTERAVE :

Progression de la **cercosporiose** et de la **rouille**.  
Très faible présence de bio agresseurs.

## COLZA:

**Semis en cours.**

**Limaces** : aucune observation – installer les pièges dès le semis.

**Altises** : installer les cuvettes jaunes dès le semis.

[Invitation à la journée BSV sur la biodiversité fonctionnelle et le parasitisme émergent \(cf. page 7\).](#)

# BETTERAVE

21 parcelles observées cette semaine.

## Maladies foliaires

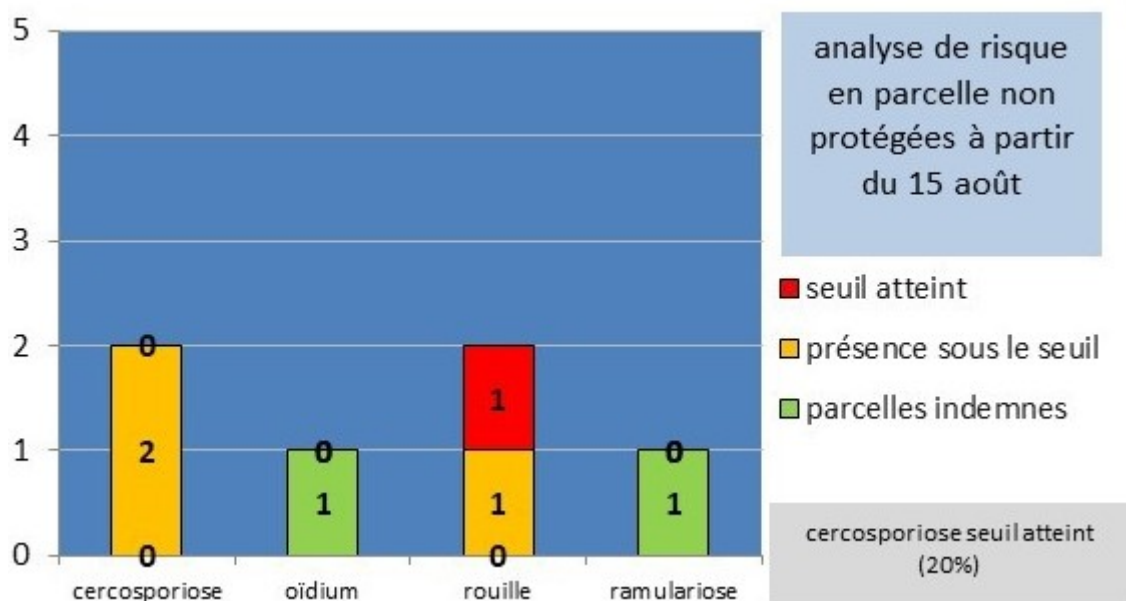
Cette semaine, 21 parcelles ont été observées dont 16 avec des observations maladies.

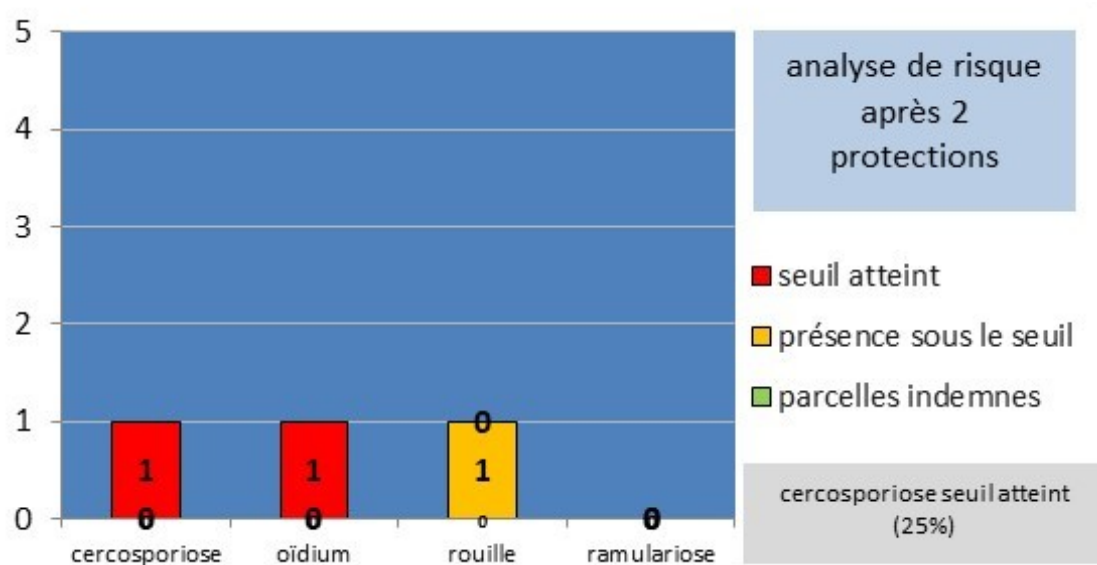
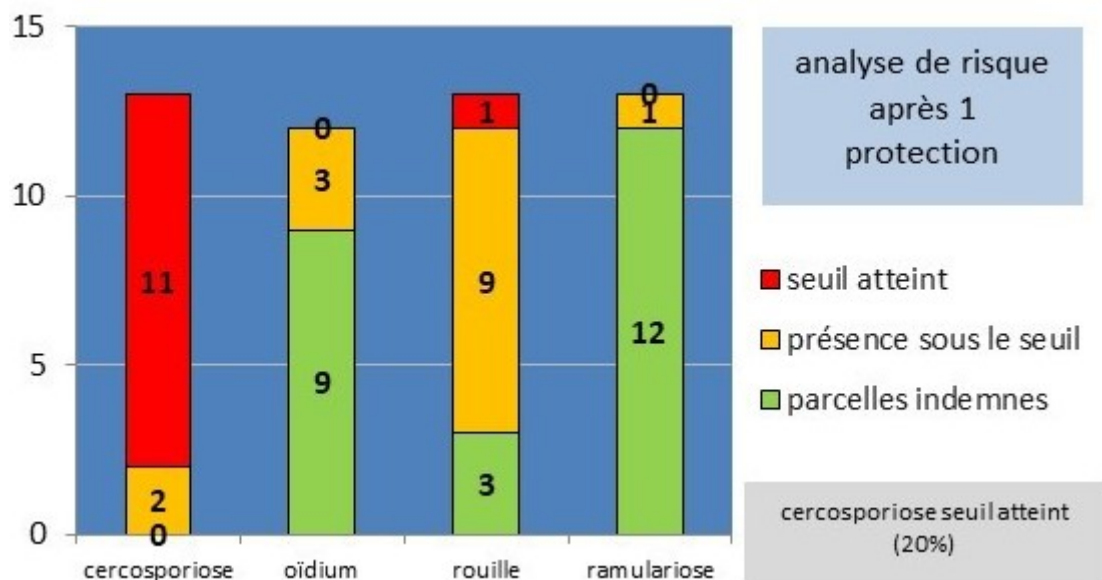


Les conditions météorologiques de la semaine dernière ont favorisé la progression des maladies foliaires. La cercosporiose est la maladie dominante dans le réseau d'observation.

Cette semaine :

- 1 **parcelle du réseau** atteint le seuil indicatif de risque rouille après le 15 août pour **une première protection**.
- 11 **parcelles du réseau** atteignent le seuil indicatif de risque cercosporiose pour **une deuxième protection**.
- 1 **parcelle du réseau** atteint le seuil indicatif de risque rouille pour **une deuxième protection**.
- 1 **parcelle du réseau** atteint les seuils indicatifs de risque cercosporiose et oïdium pour **une troisième protection**.





Le sud de la région a majoritairement atteint la deuxième protection (92 % des parcelles de l'Aisne et 42 % des parcelles de l'Oise/Somme). Le Nord/Pas de Calais et la Somme sont essentiellement à une protection réalisée.

	Aisne	Oise/Somme	Nord/Pas de Calais
T0	0 %	4 %	0 %
T1	8 %	50 %	72 %
T2	92 %	42 %	28 %
T3	0%	4 %	0 %



Pustules de rouille (à gauche) et taches de cercosporiose (à droite)  
(photos ITB)

Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.  
Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

### Carte alerte maladies au 22 août 2023 :



### Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de la protection <u>avant</u> la mi-août</b>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
<b>Début de la protection <u>après</u> la mi-août</b>				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

**Bordure littorale :** « bande côtière de 100km »



## BIO AGRESSEURS

### PEGOMYIES

La présence de pégomyies reste stable avec 5 parcelles signalant leur présence.

**Le seuil indicatif de risque est de 50% de plantes avec galeries et présence de larve.**

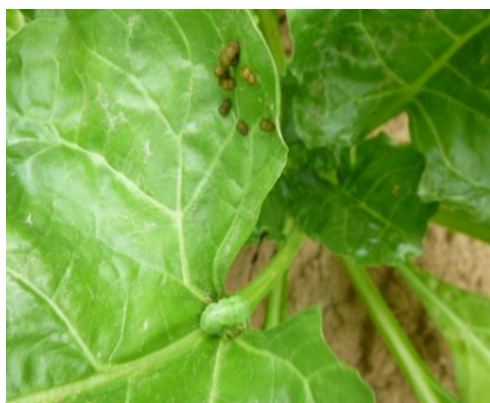


Pégomyie  
(photo ITB)

### NOCTUELLES DEFOLIATRICES

La présence de noctuelles défoliatrices est également constante avec 4 parcelles signalant leur présence.

**Le seuil indicatif de risque est de 50% de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.**



Noctuelle défoliatrice (photo ITB)

# COLZA

### Stades :

3 parcelles ont été observées cette semaine : 1 dans le Pas de Calais et 2 dans l'Aisne. Elles sont toutes au stade semis (semis entre le 17 et le 19 août).

Les semis sont en cours sur la région. Les conditions sont actuellement favorables.

### LIMACES: aucune observation en parcelle.

#### Evaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m<sup>2</sup>. Humidifiez-les en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



Piège à limaces  
(M. Roux Duparque CA02- archives)

## Le risque est à évaluer en fonction:

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau BSV n'ont montré aucune capture
- Des conditions humides des dernières semaines ont pu être favorables au risque limace. Les températures très élevées de cette semaine vont ralentir leur action.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
<b>Type de sol</b>		
Sable	Moyen	
Limon	Elevé	
Argile	Très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
<b>Gestion des résidus</b>		
Exportation des résidus de récolte	Faible	
Présence importante de résidus	Très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
<b>Travail du sol</b>		
Labour	Faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	Très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	Très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	Faible	Réduction des interstices
<b>Qualité des semis</b>		
Lit de semences pailleux	Elevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	Elevé	Abri pour les limaces

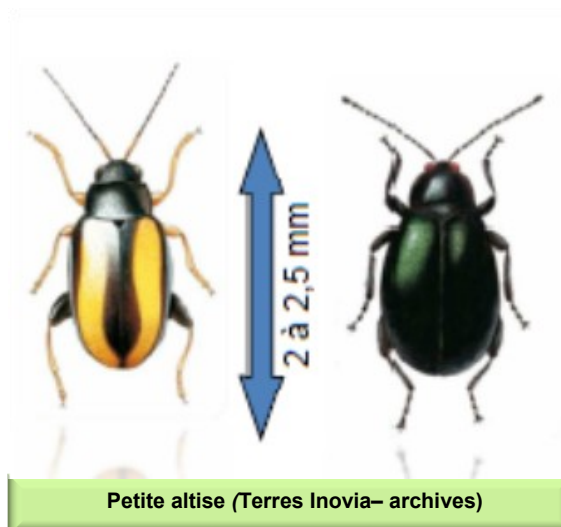
- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

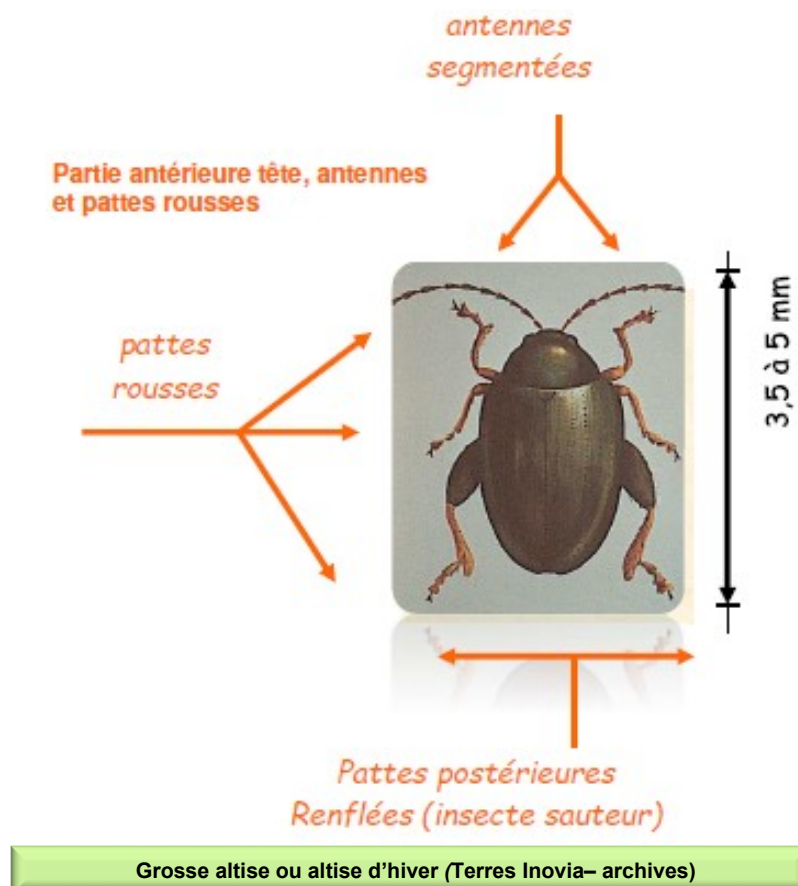
**Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.**

## ALTISES ADULTES: installer les cuvettes jaunes dès le semis.

### On rencontre 2 types d'altises sur colza:

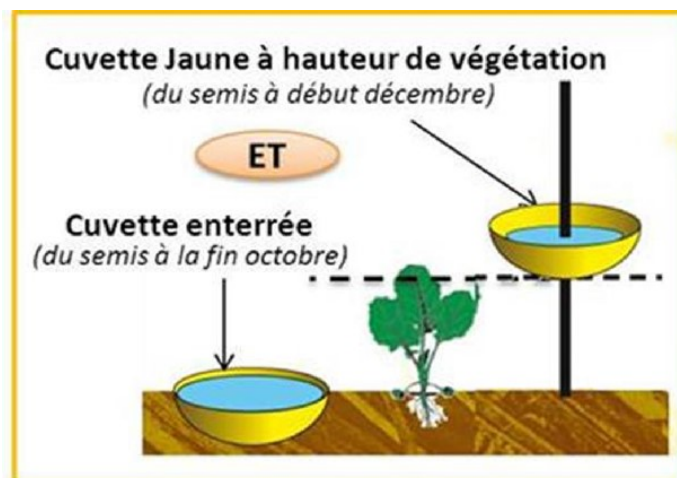
- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).





### Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour les altises:

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) **ET** une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



**Seuil Altises** : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite\*

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

### AUTRES RAVAGEURS:

Aucun dégâts d'**oiseaux** observés sur les parcelles semées.



## Journée BSV

sur la biodiversité fonctionnelle et le parasitisme émergent



**Vendredi 15 septembre**  
de 9h00 à 16h30  
au lycée agricole du Paraclet (Amiens)



---

### Programme détaillé ci-joint.

Pour la bonne organisation de cette journée, merci de bien vouloir vous inscrire dès à présent via l'inscription en ligne à la fin de l'invitation.

---

[Télécharger l'invitation](#)



# METEOROLOGIE

**Mercredi 23 Août**

Min : 17  
Max : 26



20

**Jeudi 24 Août**

Min : 17  
Max : 26



20

**Vendredi 25 Août**

Min : 15  
Max : 23



10

**Samedi 26 Août**

Min : 12  
Max : 25



10

**Dimanche 27 Août**

Min : 12  
Max : 21



10

**Lundi 28 Août**

Min : 13  
Max : 23



20

**Mardi 29 Août**

Min : 12  
Max : 24



10

**Pour en Savoir +  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.  
Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourda, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wgoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

